



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

D.D.E. du Rhône
21 JUIL. 2009
BUREAU DU COURRIER

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet Coordonnateur du Bassin
Rhône-Méditerranée

DIREN Rhône-Alpes		N° :	
Dest. nat. : D Bassin		Case à :	
Date d'arrivée :	21 JUIL. 2009	Lyon, le J	
Enreg. C.N.		Date réponse	

17 JUIL. 2009

OBJET : Projet de SDAGE et de programme de mesures Rhône Méditerranée

JAG/VRJ 018_2009

002391

La mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau est assurée en France au travers des projets de SDAGE et de programme de mesures. Pour le bassin Rhône-Méditerranée, ces documents sont maintenant dans une phase avancée. Je serais amené à les approuver avant le 21/12/2009 afin de respecter les échéances associés à la Directive.

Ces projets ont fait l'objet, dans le bassin, des consultations suivantes :

- consultation du public (du 15/04/2008 au 15/10/2008),
- consultation des assemblées institutionnelles (du 14/01/2009 au 31/05/2009).

Vous pouvez trouver sur le site internet à l'adresse suivante :

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/dce/SDAGE_02_07_09.php

les documents ci-dessous pour information et remarques éventuelles :

- projet de SDAGE
 - documents d'accompagnement
 - rapport d'évaluation environnementale
 - avis de l'autorité environnementale
 - tableau détaillé des objectifs (janvier 2009)
 - tableau détaillé du programme de mesures (janvier 2009)
- } documents approuvés par le comité de bassin du 02 juillet 2009
- } documents de travail

Ils seront amenés, avant leur approbation définitive, à évoluer pour constituer les versions finales examinées par le Comité de bassin Rhône-Méditerranée mi-octobre.

Ces versions finales prendront en compte, pour ce qui n'est pas déjà intégré, les travaux réalisés dans le cadre du groupe de travail adossé à la CIPEL, pour le sous-bassin du Haut Rhin et le Lac Lemans et du groupe de travail issu de l'arrangement administratif pour le Doubs franco-suisse.

J'attacherai du prix à ce que vos observations éventuelles me parviennent pour la fin septembre 2009, de manière à ce que je puisse en faire part au prochain Comité de bassin.

Mes services et en particulier ceux de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de bassin à Lyon et de l'Agence de l'Eau sont à votre disposition pour vous apporter les précisions que vous pourriez souhaiter.

Le préfet de région Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
coordonnateur de bassin

Jacques GÉRAULT

Monsieur Willy GEIGER, Sous Directeur
Office Fédéral de l'Environnement
CH-3003 Berne
SUISSE